



[www.campagneset
environnement.fr](http://www.campagnesetenvironnement.fr)



LE CAHIER DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE

12^e Rencontres Farre, le 12 janvier, au Sénat : De nouvelles convergences entre agriculture et environnement

Il y a maintenant 12 ans que Farre lançait l'idée de réunir, chaque année, tous ceux qui travaillent et s'intéressent aux questions environnementales. Le principe de ces rencontres est de traiter un thème d'actualité ou un sujet de fond lié à l'environnement et de faire débattre des experts, des techniciens et des agriculteurs du réseau Farre en laissant une large place aux témoignages.

Pour 2009, avec le Grenelle de l'environnement, la demande alimentaire croissante, la fluctuation des prix des matières premières, le thème du colloque du 12 janvier sera : « L'agriculture au cœur du débat public : De nouvelles convergences entre agriculture et environnement ».

Cette journée débutera par une intervention de François Ewald, philosophe et professeur au Cnam qui tentera d'analyser et de décrire les nouvelles attentes qu'exprime l'opinion publique vis à vis de l'agriculture.

Les contributions de l'agriculture seront ensuite traitées sous la forme de trois tables rondes. La première portera sur les changements climatiques, la seconde sur la biodiversité et la dernière sur la gestion de l'eau. Chaque table ronde confrontera le point de vue d'un expert, d'une partie prenante et d'un agriculteur Farre.

Enfin Michel Griffon, responsable du département « agriculture et développement durable » au sein de l'ANR analysera les nécessaires convergences qui devront se dégager entre l'agriculture et l'environnement suite au Grenelle de l'environnement.

G.M.

Repenser nos modèles agricoles ? "YES, WE CAN"

S'il est encore difficile de mesurer quels seront les impacts concrets du « Grenelle de l'environnement » force est de reconnaître que « le Grenelle » a eu le mérite de placer l'environnement au cœur du débat public et de créer les conditions d'un dialogue renforcé avec de « nouvelles parties prenantes ».

Du côté du gouvernement, le ministère de l'Écologie (le Meedat) n'est plus le petit ministère que tout le monde ignorait. Le ministère de l'Écologie et du Développement durable est le seul à avoir le rang de ministre d'Etat. Ne l'oublions pas !

Pour l'agriculture, les conséquences ne sont pas minces : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, formation des utilisateurs, prise en compte de la biodiversité, certification Haute Valeur Environnementale des exploitations, toutes ces questions sont au cœur de nombreuses réflexions et mobilisent tous les secteurs économiques.

A Farre, ce vaste « brainstorming » n'est pas pour nous déplaire car depuis plus de 10 ans, nous militons pour que le secteur agricole se confronte à d'autres réalités, d'autres acteurs afin de redéfinir son utilité collective pour l'ensemble de la société et restaurer la confiance.

La parenthèse du pétrole en abondance qui se referme, la fluctuation des prix des matières premières, la demande alimentaire croissante et une exigence environnementale incontournable, sont de vrais défis qui nous amènent à repenser nos modèles agricoles.

Alors certes, ce n'est pas facile et c'est même complexe car, pour notre activité, l'environnement n'est pas quelque chose de théorique. C'est un territoire, un climat, des données pédagogiques, biologiques et sociales.

L'enjeu comme le dit Bruno Parmentier directeur de l'Esa (Ecole supérieure d'agriculture d'Angers) est de parvenir à produire « deux fois plus avec quatre fois moins : moins de terre, moins d'eau, moins d'énergie, moins de chimie ».

Il faut donc rassembler nos forces et concilier différentes formes d'agriculture, remettre en question nos méthodes de production, nos pratiques, pour trouver de nouvelles solutions : des solutions biologiques sont à creuser car nous n'avons qu'effleuré ce domaine. Nous devons aussi travailler sur la biodiversité et sur la diversité tout court, car nous avons parfois simplifié à outrance. Repensons aussi la rotation et la diversité de nos assolements.

Bref le chantier est immense. Parviendrons-nous à combiner toutes ces solutions pour réussir l'agriculture écologiquement intensive qui fait aujourd'hui consensus ? « Yes, we can ».

GILLES MARÉCHAL,
DIRECTEUR



3 questions à...

« Un soutien public pour toutes les initiatives d'agriculture durable »

Avant que le président de Farre, Bernard Guidez, ne s'exprime dans le prochain numéro sur les programmes d'action du Grenelle de l'environnement, le MNLE livre ici son analyse sur les points concernant l'agriculture contenu dans le texte du Grenelle 1 adopté en première lecture à l'Assemblée nationale.

1 • L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE 50 % DE L'USAGE DES PESTICIDES DANS UN DÉLAI DE 10 ANS RÉPOND-IL À VOS ATTENTES ?

C'est effectivement un premier pas vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé. Mais plutôt que de faire admettre une réduction de 50 %, il serait préférable d'avancer l'objectif « zéro pesticide » à un horizon défini et proche. Un calendrier devrait conditionner les aides du premier pilier de la Pac à la non utilisation systématique de ces produits, donc diminuer les

aides en fonction des doses utilisées et prévoir à terme leur extinction sauf application thérapeutique autorisée. Nous veillerons à ce que le Grenelle 2 confirme, précise et accentue les mesures tendant à la réduction de l'usage des phytosanitaires.

2 • L'AUTRE GRAND OBJECTIF EST D'ABOUTIR À 6 % DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'ICI 2012 ET 20 % EN 2020. QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR Y PARVENIR ?

Multiplier par 10 les superficies en agriculture biologique, la plus structurée et la plus connue des alternatives possibles, ne se fera pas sans un appui résolu de la puissance publique : le développement du bio dans la restauration collective (écoles et entreprises) est en effet un levier indispensable, de la même façon que l'aide à la conversion et à l'installation en bio. Nous serons

attentifs à ce que le budget 2009 confirmera, ou non. Dans le même temps, nous ne pouvons nous satisfaire d'un secteur qui serait « propre » mais minoritaire quand 80 % de la SAU resterait livré aux pratiques productivistes. Toutes les initiatives qui vont dans le sens d'une véritable durabilité (comme celle du Réseau Agriculture Durable ou de l'agro-écologie selon Pierre Rabhi) devraient pouvoir bénéficier des soutiens publics nécessaires à leur développement.

3 • QUE PENSEZ-VOUS DU SOHAIT DU GOUVERNEMENT D'ATTEINDRE 50 % DES EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE D'ICI À 2012 ? Par delà une appellation

gratifiante, la question est celle des critères qui permettront d'attribuer le label « HVE ». Les niveaux d'exigences doivent être débattus par les citoyens et pas seulement au sein d'un cercle restreint de professionnels et de responsables d'organisation. L'actuelle certification agriculture raisonnée ne nous semble pas en l'état susceptible de servir de base. Il nous paraît essentiel qu'au niveau national comme au niveau européen, le référentiel agriculture raisonnée soit profondément enrichi. Si nous comprenons que l'effort doit être gradué, il nous semble essentiel de s'engager dans le sens d'un véritable « changement de paradigme » comme le demande, avec d'autres, Michel Griffon.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CLAUDE RICHARD



Pierre Lenormand,
responsable du dossier agriculture
au MNLE (Mouvement national de lutte
pour l'environnement)



Produits coup de cœur : Muscat de Rivesaltes du Domaine du Mas Alart

Au cœur de la plaine du Roussillon, le Domaine du Mas Alart vous propose des vins produits dans le respect de l'environnement. Le domaine est certifié agriculture raisonnée depuis 2004, soucieux de l'impact de son travail sur l'environnement.

Deux variétés de Muscat composent le Rivesaltes : le Muscat d'Alexandrie qui apporte des notes de raisins mûrs, nous rappelant les fins d'été dans le midi et le Muscat à petits grains, aux arômes intenses d'agrumes et de fruits exotiques. Idéal à l'apéritif, il accompagnera aussi très bien en cette fin d'année un foie gras.

Contactez Frédéric Belmas, pour vous procurer son muscat de Rivesaltes : Domaine du Mas Alart - RD 22 - 66280 Saleilles - Tél. 04 68 50 51 89 - frederic.belmas@wanadoo.fr

N.R.

La préservation des sols agricoles : fondement du développement durable

Le 11 septembre à l'occasion du Salon de l'élevage à Rennes (Space), le colloque organisé par Farre et la SitmaFGR⁽¹⁾ (qui a réuni 150 personnes) a permis de dresser un état des lieux et de rappeler les perspectives en matière scientifique, technique et législative concernant la prise en compte du sol dans une approche de développement durable en agriculture.

Le constat est là, en France, les sols agricoles se dégradent : érosion, perte de matière organique, contaminations, imperméabilisation... C'est la raison pour laquelle ils font aujourd'hui l'objet de programmes d'inventaire géographique et de suivi opérationnel de leurs qualités. Ce travail, mené par le GIS Sol⁽²⁾, devra permettre d'établir les liens entre les pratiques agricoles et l'évolution des sols.

Si le sol constitue un support essentiel à étudier, la recherche se penche également sur la faune qui y est présente. C'est notamment le cas des vers de terre (lombriciens) qui fragmentent et brassent la matière organique et minérale, tout en structurant le sol. Ils participent à la restauration des sols et à l'intensification écologique des écosystèmes et représentent également des bio-indicateurs importants renseignant sur l'évolution des sols.

ANTICIPER LA RÉGLEMENTATION

Dans le domaine réglementaire, la directive cadre européenne sur les sols vise à protéger les sols et à préserver leur capacité à remplir leurs

multiples fonctions : écologiques, économiques, sociales et culturelles. Les domaines prioritaires qui ont été retenus concernent l'érosion, la diminution des teneurs en matière organique, la salinisation, le tassement, les glissements de terrain et l'acidification. Face à ce constat, Didier Rat, du ministère de l'Agriculture, estime que la France et les agriculteurs doivent agir rapidement, même si l'application des programmes de mesures découlant de la future directive cadre européenne ne devrait pas aboutir avant 2019.

Sans attendre la législation ou les résultats des programmes de recherche, les agriculteurs ont déjà pris conscience de l'importance de l'enjeu. Preuve en est notamment de l'augmentation des surfaces en non-labour (36 % des surfaces concernées en 2006 contre 21 % en 2001 en France). Les avantages environnementaux de cette pratique sont connus (augmentation du stockage du carbone et de l'activité biologique, diminution de l'érosion) mais le non-labour nécessite des évaluations agronomiques pour sa mise en place. Ainsi, le 27 janvier pro-

chain, le forum Agro Futur à Pontivy exposera les résultats techniques et les références acquises sur le travail du sol et les techniques culturales sans labour.

Pour Jean-Paul de Wispelaere, président de la SitmaFGR et Bernard Guidez, président de Farre, « *au moment où la demande alimentaire mondiale va crescendo, la préservation des sols agricoles tant en superficie*



La préservation des milieux passe également par l'adaptation du matériel d'épandage, pour lequel les marges de progrès sont importantes. D'autant plus que, selon le Cemagref, 45 % des matériels d'épandage de fumier et de compost ne sont pas aux normes.

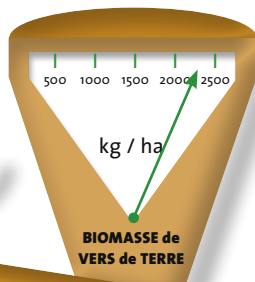
disponible, qu'en préservation de la biodiversité et qu'en maintien de son potentiel productif, est une impérieuse nécessité. Les connaissances scientifiques, l'innovation technique et l'adaptation des pratiques donnent les moyens d'un raisonnement plus global et ciblé à chaque type de sol ». L'agriculteur est donc amené à agir dans ce domaine localement, au niveau du territoire, pour une meilleure prise en compte du sol dans les enjeux globaux (régulation de l'effet de serre, préservation des ressources naturelles, maîtrise des risques naturels). **DAMIEN RAISON**

⁽¹⁾ SitmaFGR: Société des ingénieurs et techniciens du machinisme agricole et association française du génie rurale

⁽²⁾ GIS Sol : Groupement d'intérêt scientifique Sol, regroupant le ministère de l'Agriculture et celui de l'Écologie, l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), l'Ifen (Institut français de l'environnement), l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'IRD (Institut de recherche pour le développement).

FACTEURS de DÉGRADATION

- Protection phytosanitaire (la majeure partie des nématicides et insecticides, certains fongicides et molluscides, peu d'herbicides...)
- Rotation courte et monoculture
- Brûlage des pailles
- Labours continus
- Compactage des sols
- Fertilisation minérale exclusive
Acidification des sols



FACTEURS de RESTAURATION

- Protection phytosanitaire raisonnée
Utilisation raisonnée de certaines matières actives
- Chaulage
- Semis direct, travail minimum
- Couvert végétal d'interculture
- Amendements organiques (fumier, composts, déchets)
- Fertilisation raisonnée (fumures organo-minérales, lisiers)

Les lombriciens, des bio-indicateurs à préserver (source : Daniel Cluzeau – Université de Rennes 1)



Ont participé au cahier de l'agriculture raisonnée :
l'équipe de Farre,
Delphine Guyot, Nadège Redler,
Claude Richard, Gilles Maréchal

19, rue Jacques-Bingen - 75017 Paris
Tél. : 01 46 22 09 20
Fax : 01 46 22 02 20
Site : www.farre.org

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE www.farre.org

En direct

Coup de filet sur les insectes ravageurs

Engagé dans des pratiques respectueuses de l'environnement, Serge Martin-Pierrat, agriculteur Farre dans l'Hérault utilisait depuis plusieurs années déjà la confusion sexuelle sur les insectes pour réduire les traitements insecticides.



GUILHEM SEVÉRAC - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAUCLUSE

Ayant pris connaissance de l'étude menée en 2006, par le Grab (Groupement de recherche en agriculture biologique) et la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, il décide alors de poser des filets sur ses vergers pour lutter contre les insectes ravageurs. « *Sur mes pommiers, je teste ainsi depuis deux ans ce système baptisé Alt'Carpo, afin d'éviter les attaques des ravageurs Carpocapse et Zeuzere. Les filets utilisés, dérivés des systèmes anti-grêles, agissent comme une barrière physique* ». Et les résultats sont là : les traitements insecticides ont totalement été supprimés. « *J'apprécie aujourd'hui que les services techniques des organisations professionnelles informent dorénavant les arboriculteurs sur l'intérêt de cette lutte alternative très efficace* » témoigne Serge Martin-Pierrat.

D.G.

Les stratégies de protection des cultures actuelles à l'étude

Suite à l'expertise « Pesticides, agriculture et environnement » menée en 2005, les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie ont demandé à l'Inra de poursuivre cette étude pour évaluer différents scénarii possibles de réduction de la dépendance des systèmes de culture aux pesticides. L'animatrice du groupe Grandes cultures, **Laurence Guichard de l'Inra Grignon** est en charge de cette étude prospective. Celle-ci passe notamment par la synthèse des références existantes sur les itinéraires techniques actuels et sur le calcul de l'indice de fréquence de traitement. L'Inra a ainsi collecté des données auprès de différentes sources : SCEES, réseau d'agriculteurs, organisations professionnelles agricoles... Une vingtaine d'agriculteurs du réseau Farre a ainsi apporté sa contribution en fournissant ses données parcellaires à Laurence Guichard. La synthèse de cette étude est en cours et sera officiellement remise aux deux ministères en mai 2009.



D.R.

D.G.

Échos

LORS DU SIMA 2009, À PARIS NORD VILLEPINTE, du 22 février au 26 février 2009, les membres du réseau Agro-équipement et Environnement, regroupant des agriculteurs Farre et des constructeurs du Sygma, présenteront aux visiteurs les contributions actuelles de neuf filières du secteur à la préservation de l'environnement (Préparation du sol-semis, Fertilisation-protection des cultures, Récolte, Fenaison-presse, Tracteurs, Elevage, Entretien du paysage, et aussi viticulture-vinification et Culture sous abri). Retrouvez toutes ces informations sur le stand d'Axema, dans le hall 5a, et sur plusieurs stands de constructeurs membres du réseau.



FARRE SERA PRÉSENT AU PROCHAIN SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE,

Porte de Versailles, qui aura lieu du 21 février au 1^{er} mars, dans le hall 2.2 « Cultures et filières végétales ». A cette occasion, Farre sera de nouveau associé à l'animation de l'Odyssée végétale.

